Image not found or type unknown

Succesion vente de terres sans prevenir le demi frère

Par **kiki36**, le **01/06/2016** à **16:33**

bon jour
il y a quelques années ,mes oncles ont vendus des terres appartenant a mon grand -père,et ça sas rien lui dire,mon père est issu d'un premier mariage,les terres en question se trouvant au Maroc(200 hectares)ils n'ont tout simplement pas donner le premier livré de mariage,a l'époque ils ont dit a mon père qu'il y avait plus de dettes qu'autre chose,mon père n'a pas chercher plus loin, maintenant il a 95 ans, et il voudrais connaitre la verité,j'ai fait un courrier au cadastre d'oujda maroc j'attends la réponse,pensez vous que si il y avait vente lucratif,il y a prescription, vu que c'était scia ment qu'il ont donné le second livret de famille ,ou bien évidement mon père n'apparait pas,merci de votre réponse salutations a vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés